

Des alternatives au néolibéralisme

Face au pouvoir des actionnaires :

une sécurité économique et sociale

Dès 1980, dans les entreprises, le grand tournant a été :

- Le recentrage des objectifs de gestion au profit des actionnaires.

Ce qui a entraîné :

- Un nouveau partage de la richesse produite entre salaires et profits beaucoup plus défavorable aux travailleurs. Avant, les profits étaient largement conservés par les entreprises et investis dans l'appareil productif. Désormais ceux-ci sont distribués aux actionnaires au détriment des investissements. Les rémunérations astronomiques versées aux dirigeants ont scellé leur alliance avec les actionnaires.

Les exigences de rentabilité souvent à court terme, voire immédiates, ont alors pour conséquences :

- la persistance d'un chômage de masse qui conduit les travailleurs à accepter des emplois de plus en plus précarisés,
- le développement à temps partiel du travail féminin, les femmes étant considérées comme un réservoir de main-d'œuvre flexible,
- la multiplication des délocalisations vers les pays à main-d'œuvre bon marché et socialement peu protégée, disposant de plus d'une législation environnementale peu contraignante.

**Pour rompre avec ces politiques néolibérales,
et aller vers une réelle réduction des inégalités,
Attac propose :**

Des alternatives au néolibéralisme

Face au pouvoir des actionnaires :

une sécurité économique et sociale

Dès 1980, dans les entreprises, le grand tournant a été :

- Le recentrage des objectifs de gestion au profit des actionnaires.

Ce qui a entraîné :

- Un nouveau partage de la richesse produite entre salaires et profits beaucoup plus défavorable aux travailleurs. Avant, les profits étaient largement conservés par les entreprises et investis dans l'appareil productif. Désormais ceux-ci sont distribués aux actionnaires au détriment des investissements. Les rémunérations astronomiques versées aux dirigeants ont scellé leur alliance avec les actionnaires.

Les exigences de rentabilité souvent à court terme, voire immédiates, ont alors pour conséquences :

- la persistance d'un chômage de masse qui conduit les travailleurs à accepter des emplois de plus en plus précarisés,
- le développement à temps partiel du travail féminin, les femmes étant considérées comme un réservoir de main-d'œuvre flexible,
- la multiplication des délocalisations vers les pays à main-d'œuvre bon marché et socialement peu protégée, disposant de plus d'une législation environnementale peu contraignante.

**Pour rompre avec ces politiques néolibérales,
et aller vers une réelle réduction des inégalités,
Attac propose :**

En France

Une meilleure répartition des richesses entre les salaires et les profits grâce :

- à la fixation d'un écart maximal entre les revenus des gestionnaires et ceux des salariés les moins rémunérés, et à la suppression des stock-options ;
- à la limitation des écarts de salaires dans les entreprises et l'égalité hommes-femmes pour un travail équivalent ;
- à la surtaxation des bénéfices distribués aux actionnaires et à la diminution de l'imposition des bénéfices réinvestis localement ;
- au rétablissement d'une forte progressivité de l'impôt direct ;
- **à la continuité des salaires et droits sociaux** pendant la ou les périodes de chômage financés par un fonds de solidarité interprofessionnel ;

La création d'emplois grâce :

- au partage du travail par la réduction du temps de travail ;
- au soutien d'initiatives de relocalisation des activités ;
- à une politique d'économie d'énergie (réhabilitation de l'immobilier...) ;
- au développement des énergies renouvelables ;
- à la relance du logement social ;
- au secteur non marchand : services publics tels que l'éducation, l'aide aux personnes âgées, la petite enfance... ;
- à l'économie sociale et solidaire pour répondre aux besoins collectifs et rompre avec le principe de l'économie capitaliste ;
- à l'interdiction d'embauche à temps partiel, et de transformation de temps complet en temps partiel du fait de l'employeur (sinon pénalisation).

En Europe

- instauration dans tous les pays de l'Union Européenne d'un salaire minimum calculé en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) et alignement progressif sur le plus élevé.
- reconnaissance du droit de grève européen et interdiction du lock-out (fermeture provisoire d'une entreprise décidée par l'employeur) ;
- pouvoirs accrus pour les Comités d'entreprises européens (CEE) et représentation obligatoire des salariés dans les conseils d'administration (CA) des groupes ;
- instauration d'une « responsabilité économique et sociale » des grandes entreprises vis-à-vis des salariés de leurs sous-traitants ;
- abrogation de la directive dite « Bolkestein » (libéralisation des services).

(Pour en savoir plus : publication 4 pages Manifeste altermondialiste sur le site internet et livre disponible en librairie.)

Attac : Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens



Attac-Isère - Siège social : Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE / Boîte vocale : 04 76 47 32 81
Site internet : www.local.attac.org/attac.38 / Email : attac38@attac.org
Permanences : MDA les mercredis a.m. et café le Glacier à Grenoble, 18h-20h

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

En France

Une meilleure répartition des richesses entre les salaires et les profits grâce :

- à la fixation d'un écart maximal entre les revenus des gestionnaires et ceux des salariés les moins rémunérés, et à la suppression des stock-options ;
- à la limitation des écarts de salaires dans les entreprises et l'égalité hommes-femmes pour un travail équivalent ;
- à la surtaxation des bénéfices distribués aux actionnaires et à la diminution de l'imposition des bénéfices réinvestis localement ;
- au rétablissement d'une forte progressivité de l'impôt direct ;
- **à la continuité des salaires et droits sociaux** pendant la ou les périodes de chômage financés par un fonds de solidarité interprofessionnel ;

La création d'emplois grâce :

- au partage du travail par la réduction du temps de travail ;
- au soutien d'initiatives de relocalisation des activités ;
- à une politique d'économie d'énergie (réhabilitation de l'immobilier...) ;
- au développement des énergies renouvelables ;
- à la relance du logement social ;
- au secteur non marchand : services publics tels que l'éducation, l'aide aux personnes âgées, la petite enfance... ;
- à l'économie sociale et solidaire pour répondre aux besoins collectifs et rompre avec le principe de l'économie capitaliste ;
- à l'interdiction d'embauche à temps partiel, et de transformation de temps complet en temps partiel du fait de l'employeur (sinon pénalisation).

En Europe

- instauration dans tous les pays de l'Union Européenne d'un salaire minimum calculé en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) et alignement progressif sur le plus élevé.
- reconnaissance du droit de grève européen et interdiction du lock-out (fermeture provisoire d'une entreprise décidée par l'employeur) ;
- pouvoirs accrus pour les Comités d'entreprises européens (CEE) et représentation obligatoire des salariés dans les conseils d'administration (CA) des groupes ;
- instauration d'une « responsabilité économique et sociale » des grandes entreprises vis-à-vis des salariés de leurs sous-traitants ;
- abrogation de la directive dite « Bolkestein » (libéralisation des services).

(Pour en savoir plus : publication 4 pages Manifeste altermondialiste sur le site internet et livre disponible en librairie.)

Attac : Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens



Attac-Isère - Siège social : Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE / Boîte vocale : 04 76 47 32 81
Site internet : www.local.attac.org/attac.38 / Email : attac38@attac.org
Permanences : MDA les mercredis a.m. et café le Glacier à Grenoble, 18h-20h

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique